

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Band: - (1946)
Heft: 1

Artikel: La schappe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SCHAPPE

On appelle « schappe » ou « fleuret » le fil de soie obtenu par le filage de déchets de soie, qu'il s'agisse de déchets naturels, soit toute soie produite par un ver et impropre au dévidage, ou de déchets industriels, soit ceux qui se produisent lors de la filature. On sait que la soie grège est produite par le dévidage des cocons du Bombyx du mûrier (*Bombyx mori*). Cette opération donne des fils d'une très grande longueur composés — suivant le nombre de cocons que l'on dévide ensemble — de 3 à 8 brins agglutinés. Les cocons utilisés pour cette opération sont morts, c'est-à-dire que la chrysalide qu'ils contiennent a été préalablement tuée sous l'effet de la chaleur, sans quoi l'animal, parvenu au terme de son développement, perce le cocon lorsqu'il en sort sous forme de papillon, le rendant ainsi indévidable. Comme on ne peut tuer tous les animaux puisqu'il faut toujours un certain nombre d'insectes parfaits — nombre relativement restreint, du reste — pour assurer la perpétuation de la race, il se trouve que l'on dispose de cocons inutilisables pour la production de soie grège. Ces cocons, qui représentent une valeur commerciale importante puisqu'il s'agit de soie naturelle, sont dégommés, peignés et filés comme d'autres fibres textiles non continues, telles que le coton ou la laine. Ce mode de faire a été pratiqué de tous temps à côté du dévidage et c'est de cette façon que les indigènes opèrent encore dans certains pays. Il semble même qu'il soit antérieur au dévidage — lequel représenterait un perfectionnement imaginé plus tard — et l'on peut en conclure que la schappe est plus ancienne que la soie. On utilise, pour la production de la schappe, les cocons impropres à la filature soit les cocons percés dont nous avons déjà parlé, les cocons piqués et ratés, dont la continuité de la fibre a été interrompue



Triage des cocons.



Réception des déchets de soie.

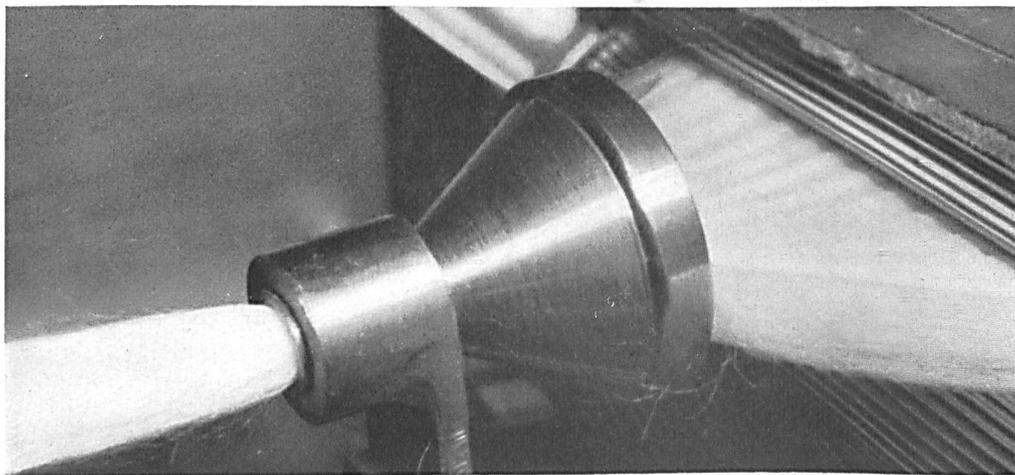


Décreusage des déchets de soie.

par un insecte ou par des rats, les cocons doubles établis par deux vers qui s'enferment dans le même cocon, les cocons de vers malades, la blaze, c'est-à-dire les premiers fils du ver qui suspendent son cocon. Les déchets industriels utilisés dans l'industrie de la schappe sont les frisons, c'est-à-dire l'enveloppe extérieure du cocon qu'on enlève jusqu'à ce qu'on trouve le fil qui se dévide, et les sous-produits de la filature ainsi que les bourres produites au dévidage, moulinage et tissage.

A côté du *Bombyx mori*, un certain nombre d'autres vers à soie, domestiqués à demi ou pas du tout, produisent ce qu'on appelle des *soies sauvages*. Citons en particulier le « *Tussah de Chine* » et le « *Tussah des Indes* ». Les soies sauvages forment une matière première importante pour la filature de la schappe, spécialement les cocons percés et frisons du Tussah de Chine.

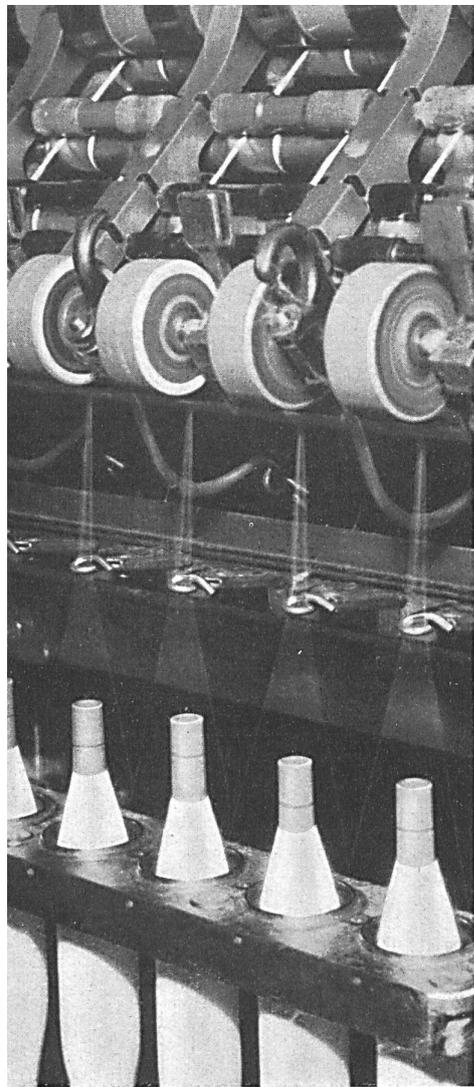
Comme nous l'avons dit, l'industrie des déchets de soie est très ancienne ; les Persans, les Grecs et les Arabes l'ont pratiquée aux IX^e et X^e siècles. Au moyen âge, les déchets de soie étaient filés en Europe et cet art fut importé en Suisse vers le milieu du XVI^e siècle par des réfugiés fuyant les persécutions



Rubans ouverts délivrés par les étirages.

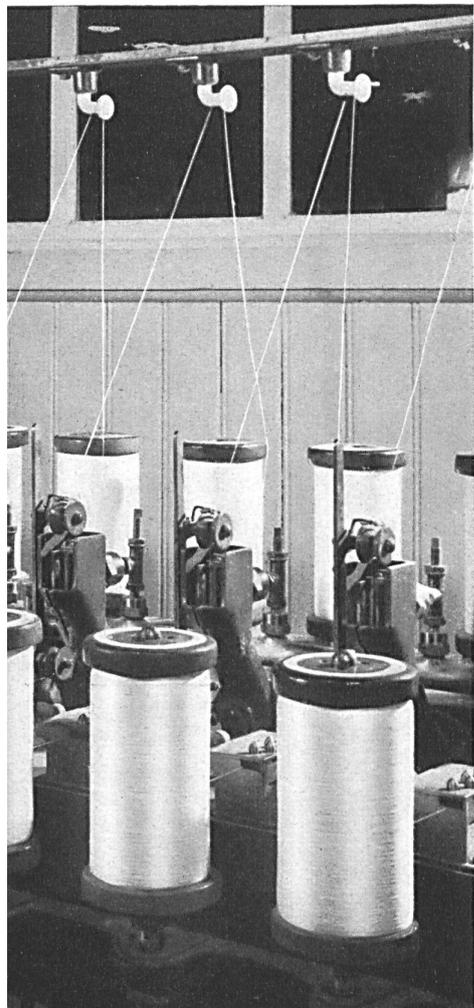


Tissus Schappe.



Filature.

Gazage.



religieuses. Autour de 1700, le travail de la schappe fut introduit aux environs des lacs de Zurich et des Quatre-Cantons et resta pendant longtemps une industrie familiale très répandue. Les déchets de soie étaient macérés puis peignés à la main et filés au rouet. C'est en 1824 que fut installée en Suisse la première filature mécanique de fleuret. Les filés schappe et tussah produits en Suisse servent au tissage des principaux tissus suivants, soit en chaîne, soit en trame et quelquefois dans les deux sens :

voiles schappe, crêpes et crépons schappe, foulards et pongés lyonnais, toiles de soie, satins Liberty, satins Peau de soie, gabardines, duvetines, moires, doublures, tissus d'ameublement, rubans, dentelles, tricots schappe et enfin la grande famille des *velours et peluches*, soit les velours poil schappe, velours du Nord, velours chiffon transparents tramés cannettes et schappe, peluches schappe, peluches



Schappe, cannettes schappe et cordonnet schappe.

tussah. En outre, la filature de schappe produit certains fils spéciaux soit : cordonnets à coudre, fils pour chenille, fils pour la décoration de tissus messieurs, fils pour guipage de fil électrique, fils de base pour fils métal (or et argent), fils irréguliers (périodiques, flammés, boutonnés), etc. (Renseignements et clichés extraits de la brochure éditée par la Société Industrielle pour la Schappe, Bâle ; voir page 116 c.)